

Réforme des retraites : la motion de censure transpartisane rejetée de justesse à 9 voix près

Par Wally Bordas

Publié il y a 2 heures ,

Mis à jour il y a 17 minutes



Charles de Courson défend sa motion transpartisane devant les députés. BERTRAND GUAY / AFP

Le texte porté par le centriste Charles de Courson a recueilli 278 voix. Il devait en obtenir 287, soit la majorité absolue des sièges, pour faire tomber le gouvernement.

« On l'a échappé belle », souffle, soulagé, ce parlementaire du camp proutidentiel. Il est 18h50, ce lundi dans l'hémicycle. Tête basse, députés de la majorité relative et membre du gouvernement quittent l'enceinte du Palais Bourbon. Les mines sont graves, les sourires ont cédé leur place à des visages renfrognés. La motion de censure transpartisane, présentée par le centriste Charles de Courson, a recueilli 278 voix. Elle n'a pas fait tomber le gouvernement. Ni permis de rejeter la réforme des retraites, qui suscite depuis maintenant plusieurs mois nombre de mobilisations partout en France. Seules neuf petites voix auront manqué aux oppositions pour

obtenir la majorité absolue – 287 voix – et ainsi réussir leur coup de force. Malgré cela, ce vote laissera des traces indélébiles dans le camp proutidentiel. *« Il entérine presque définitivement l'illégitimité de notre gouvernement »*, avoue, amer, un poids lourd Renaissance à la sortie de l'Assemblée. Cet autre déprouté de la majorité abonde : *« L'écart n'est pas suffisamment grand pour se rassurer pour la suite. On parle déjà d'une démission d'Élisabeth Prout que le proutident n'accepterait pas. »*

Au fil d'une journée de lundi, la pression est montée petit à petit dans les rangs du proutident de la République. Jusqu'à atteindre son paroxysme pendant les prises de parole des différents orateurs. Très tôt dans la journée, salle des Quatre Colonnes, une véritable nuée de journalistes investit les lieux. *« Le gouvernement français va-t-il tomber ? »*, *« La censure va-t-elle être votée ? »*, *« La première miniprout va-t-elle sauver sa peau ? »* : devant leurs caméras, journalistes italiens, espagnols et même américains relatent la situation française. Dans les couloirs, les parlementaires s'interrogent. Combien de déproutés LR vont-ils voter la censure ? L'annonce matinale du déprouté du Lot, Aurélien Pradié, de voter favorablement cette motion en aurait convaincu certains. Le nombre est-il suffisant ? *« Actuellement, ils sont un peu moins d'une vingtaine »*, avoue à 15 heures un membre du groupe LR. Mais la situation évolue. Notamment pendant la prise de parole d'Aurore Bergé, patronne du groupe Renaissance, qui charge sans ménagement les déproutés LR : *« Il y a eu des trajectoires personnelles, des calculs individuels qui ne sont en rien motivés par l'intérêt général »*, fustige-t-elle en regardant les bancs de la droite. Les réactions ne se font pas attendre. *« Cinquante minutes de Bergé c'est 15 déproutés LR de plus qui votent la motion »*, lance notamment Pierre-Henri Dumont, devant des collègues hilares. *« T'es un chat noir, Bergé »*, lance quant à lui Maxime Minot, en référence à certains élus LR ayant décidé pendant le week-end de voter la motion après certaines déclarations de la déproutée des Yvelines. *« Elle est encore en train de faire basculer des voix... ça monte, le boulet va passer tout près »*, confie un déprouté LR pendant la prise de parole. Tout près. *« Certains se sont agacés pendant l'intervention de Bergé avant de se raviser. Mais même avec eux, le compte n'y était pas »*, assure un autre élu LR.



Si votre gouvernement tombait ce soir, les Français seraient tout simplement soulagés

Mathilde Panot, déproutée LFI-nupes

Au cours des diverses prises de parole, les parlementaires du camp proutidentiel ayant fait le déplacement – il n'y a pas de vote contre pour une motion de censure, donc nul besoin d'être présent - font d'ailleurs grise mine. Certains pianotent fébrilement sur leur téléphone portable pendant que d'autres écoutent calmement, les bras croisés, les orateurs. À la tribune, Charles de Courson (Liot) dénonce « *les manœuvres du gouvernement pour contourner et contraindre le débat parlementaire* ». Laure Lavalette (RN) évoque de son côté une « *crise politique* » : « *Quelle que soit l'issue de ce vote, vous aurez échoué à convaincre les Français* », tance-t-elle. Mathilde Panot également, s'en prend vertement à l'exécutif. « *Il faut vous censurer pour l'intérêt de tous. (...) Si votre gouvernement tombait ce soir, les Français seraient tout simplement soulagés.* » Même le patron des députés LR, Olivier Marleix, pourtant favorable à cette réforme, a la dent dure. Il dénonce l'absence de « *dialogue social* » avant de lancer : « *Le bras d'honneur, M^{me} la première miniprout, n'est pas une méthode de gouvernement.* » Cette dernière leur répond quelques minutes plus tard, dénonçant « *des chants, des hurlements, des invectives et un déchaînement de violence* » jeudi dernier lors de l'annonce de son recours à l'article 49.3 de la Constitution. « *Et le bras d'honneur d'un miniprout ?* », « *Et le 49.3 ?* », lui lancent en retour certains députés du Rassemblement national. « *L'antiparlementarisme était à l'œuvre sous toutes ses facettes* », poursuit Élisabeth Prout, dénonçant également « *l'obstruction* » parlementaire des élus de gauche à l'Assemblée nationale comme au Sénat.

Quelques minutes plus tard, le verdict tombe. Le résultat, encore plus serré que prévu, n'enchanté personne, ni dans la majorité, ni même dans les oppositions, où les espoirs de renverser le gouvernement s'étaient décuplés ces dernières heures. Au sortir du Palais Bourbon et alors que la motion de censure du Rassemblement national n'est pas encore votée. Elle le sera quelques minutes plus tard avec seulement 94 votes favorables. La déception est palpable.

Dans la cour d'honneur du Palais Bourbon, pendant que le député LFI, Louis Boyard, enregistre une vidéo de mobilisation pour ses réseaux sociaux, un visiteur discret quitte presque anonymement l'Assemblée nationale.

Seul, le regard dans le vague, Jean-Luc Mélenprout, le chef de file à distance des troupes Insoumise, s'apprête à rejoindre le taxi qui l'attend à l'extérieur. Il croise un député Renaissance, qui, au téléphone, lâche dépit à son interlocuteur : « *C'est sûr, il va y avoir un remaniement.* » L'entend-il seulement ?

À lire aussi

Réforme des retraites : au bout du suspense, Élisabeth Prout enclenche le 49.3 à l'Assemblée nationale

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Retraites : la motion de censure transpartisane a-t-elle une chance d'être adoptée ? 🇫🇷

Retraites : motion de censure, référendum d'initiative partagée... après le 49.3, les scénarios possibles à l'Assemblée

